

## Les fondamentaux du Droit du Travail pour manager

*Gagner en sérénité dans l'exercice de votre pouvoir hiérarchique...*

Lieu : ABP Consulting - Nice Ouest quartier Méridia (formation également réalisable dans les locaux de l'entreprise sur Carros, Monaco, Sophia Antipolis, Cannes, Toulon, Marseille)

Public : Toutes personnes amenées à manager des collaborateurs

### Objectifs

Cette formation professionnelle sur le **Droit du Travail** apporte les clefs pour :

- Acquérir les **connaissances de base** en droit du travail
- Intégrer la **règlementation sociale** dans son management
- Utiliser le droit du travail comme **levier de management**
- Identifier **les risques et les erreurs** à ne pas commettre

Vous souhaitez donc :

- Maitriser l'essentiel du droit du travail et exercer au mieux votre pouvoir hiérarchique.

Cette **formation professionnelle sur les Droit du Travail** se déroule sur **Nice** en inter-entreprises et nous pouvons animer cette formation sur **Carros, Monaco, Sophia Antipolis, Cannes, Antibes (06)**, ainsi que dans le **Var (83)** et les **Bouches-du-Rhône (13)** Les formations en **PACA** proposées par ABP Consulting s'adressent aux salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

### Programme

- **Se repérer dans les sources du droit du travail : où trouver l'information**
  - Les différentes règles applicables dans l'entreprise : code du travail, textes conventionnels, accords internes, usages, règlement intérieur?
- **Le contrat de travail**
  - 1) Choisir et adapter les contrats de travail aux spécificités de l'entreprise
    - a. Les différents types de contrat : CDD, CDI, temps complet et temps partiel, intérim
    - b. FOCUS CDI : les clauses à prévoir c. FOCUS CDD : Les cas de recours
  - 2) Gérer les contrats de travail au quotidien
    - a. Mobilité du salarié : distinction entre modification du contrat de travail et des conditions de travail
    - b. Elaborer les avenants au contrat, tirer les conséquences du refus du salarié
- **Les obligations de l'employeur pendant l'exécution du contrat :**

- 1) Les différents entretiens obligatoires :
  - a. Entretien annuel d'évaluation
  - b. Entretien professionnelle
- 2) Vos obligations de formation : l'adaptation des salariés à leur poste de travail.
- **La gestion du temps de travail :**
  - 1) La durée du temps de travail : durées légales, heures supplémentaires, astreintes, JRTT?, Les risques en cas de non-respect de la réglementation
  - 2) Gérer les congés : congés payés et congés spécifiques
- **La rupture du contrat de travail**
  - 1) A l'initiative du salarié : démission ; prise d'acte ; demande de résiliation judiciaire ; départ à la retraite.
  - 2) A l'initiative de l'employeur : licenciement ; mise à la retraite.
  - 3) D'un commun accord : rupture atypique ; rupture conventionnelle
  - 4) Sécurisation de la rupture : la transaction
- **Le pouvoir disciplinaire**
  - 1) L'échelle des sanctions
  - 2) Le dossier disciplinaire : la constitution du dossier
  - 3) Les différents motifs de licenciement : les causes réelles et sérieuses, les fautes
  - 4) Le déroulement de la procédure préalable de licenciement
- **Les notions de bases sur le rôle des Instances Représentatives du Personnel et les obligations de l'employeur**
  - 1) Comité d'entreprise et d'établissement
  - 2) Délégués du personnel
  - 3) Délégués et représentants syndicaux
  - 4) Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
  - 5) Comité social et économique (réforme 2018)
- **Prévenir les risques : Les obligations sociales**
  - 1) Les documents obligatoires dans votre entreprise
    - a. L'affichage obligatoire
    - b. Les registres obligatoires
  - 2) Vos obligations liées à la santé et la sécurité au travail
    - a. Le document unique d'évaluation des risques professionnels
    - b. Les risques incendie et électrique : les règles à respecter
    - c. Les risques Psychosociaux en bref
  - 3) Les obligations spécifiques liées à l'effectifs de l'entreprise
    - a. Moins de 11 salariés
    - b. De 11 à 20 salariés
    - c. De 20 à 49 salariés
    - d. De plus de 50 salariés

Par le biais de cette formation, vous apprendrez à **respecter les Droits du Travail** envers vos collaborateurs. Cette formation en Management du Droit du Travail se déroule sur Nice en inter-entreprises.

Nous pouvons animer cette formation sur **Monaco, Sophia-Antipolis, Cannes (06)**, ainsi qu'à Toulon (83) et à Marseille (13).